



artxtra@gmail.com

Julien Pierre prépare actuellement une thèse de doctorat en SIC au sein du laboratoire GRISEIC, à Grenoble. Son travail porte sur les enjeux sociopolitiques liés au traitement des données personnelles. Enseignant, il anime régulièrement des conférences sur les réseaux sociaux numériques en contexte pédagogique. Il est également l'auteur du site identites-numeriques.net.

[**tendance**] Comment, en se posant la question du coup de cœur du professionnel de l'information, le phénomène de la curation met en lumière un certain nombre d'évolutions sociologiques.

De la convergence des sphères publiques, professionnelles et privées

Pour commencer, une question entendue en formation dans une URFIST « *Et pourquoi le documentaliste ne pourrait-il pas, comme le libraire, rendre public ses coups de cœur ?* » Il est vrai qu'il existe déjà une économie de cette publicité, via les têtes de gondole dans les espaces culturels marchands ou les sélections à l'entrée des bibliothèques. Cette question va nous servir de toile de fond pour placer la curation à l'intersection de différents espaces sociaux.

Que l'on se fie à un agent-logiciel ou à un professionnel de l'information, la curation - entendue autant comme mécanisme informatique que comme pratique sociale - fait reposer l'économie de la recommandation sur l'individu, de l'imaginaire sociotechnique qui va nourrir le concepteur des algorithmes aux choix que fera le gestionnaire du service web en décidant ou non de mettre en avant telle ressource. Des lors, on peut se demander en quoi la part de subjectivité interfère avec une décision d'ordre professionnel : quelle place accordée dans une démarche documentaire à ce qui relève des sentiments et de la vie affective ? Dans quelle mesure cette dernière nourrit-elle notre travail ? Plus largement, cela pose la question de la frontière entre vie privée, espace professionnel et sphère publique.

Découper les espaces

Le modèle sociopolitique de la tradition philosophique grecque distingue clairement l'*oïkos* et la *polis*. Le maître de maison, à l'intérieur de laquelle il dispose d'une liberté de corps, prouve par son titre de propriété sa capacité à se débarrasser des contingences matérielles : il est dès lors habilité à participer à la gestion de la cité, au sein de laquelle il dispose d'une liberté de parole. Ce qui se déroule à l'intérieur de l'*oïkos* peut donc y rester cantonné,

pire encore, la maison est le lieu de privation du plaisir d'être dans l'espace public : être dehors, c'est ex-ister (Arendt). De même, parmi les activités domestiques se trouvent des formes de production maternelles, ainsi tout ce qui relève du professionnel est aussi à ranger dans la catégorie de l'espace privatif : au jardin secret de la vie privée s'ajoute le secret professionnel. Cette séparation entre *oïkos* et *polis*, entre privé et public va tenir bien après l'émergence de l'espace public politique bourgeois identifié par Habermas : le bourgeois dispose des mêmes privilèges que le maître de l'*oïkos*, à savoir disposer d'une vie privée pour disposer d'un agir communicationnel dans l'espace public, sans pour autant que soit public ce qui se déroule en privé.

À cette première catégorisation philosophique, nous pouvons ajouter celle du dualisme entre le corps et l'esprit (Descartes), le premier relevant de l'intime et le second se produisant sur un mode rationalisant, qui exclut donc la dimension affective du sujet pensant. Le processus délibératif qui se déroule au sein de l'espace public prend ainsi une forme discursive basée sur une argumentation rationnelle. La seule dimension personnelle qui a droit de cité est attachée à l'identité et à ses titres : état-civil, classe sociale, diplômes, place dans l'organisation, etc.

Un courant sociologique montre comment les pulsions ont été affinées dans la sociogenèse occidentale (Elias), comment les gestes ont été calculés dans les relations interindividuelles (Goffman), et comment le capitalisme a transformé les émotions en marchandise¹.

Décloisonner

Le modèle sociopolitique moderne propose justement de construire une société d'indistinction (république égalitaire ou ceux qui étaient relégués dans l'*oïkos* ont dorénavant le droit de s'exprimer - et d'exister - en public et où les signes discriminants

¹ E. Illouz, *Les sentiments du capitalisme*, Paris : Seuil, 2006.

sont interdits par la loi) tout en caractérisant l'individu par son identité et par l'injonction moderne à être « soi » (seule possibilité d'être dans une société de masse)² Un double effet de transparence est alors produit

- la démocratie repose sur la publicité (et l'archivage) des trois pouvoirs juridique, législatif et exécutif (dynamique de l'*open data* versus impossibilité d'un droit à l'oubli), même si parfois cette publicité est forcée (productions journalistiques ou associations de type *regardscitoyens.fr* ou *wikileaks.org*) Les activités économiques sont également soumises à une forme de transparence : publicité des comptes, des contrats de travail et, dans un sens plus commercial, publicité sur les produits Plusieurs dérives naissent de la convergence de ces domaines politiques, marketing et informationnels : affichage de la vie personnelle des personnages politiques, violation de secrets d'État, atteinte à la réputation, - a un niveau individuel, les dérives semblent les mêmes Ce besoin de parler de soi que le psychiatre Serge Tisseron nomme « extimité » peut conduire à des errements : intense exposition médiatique, même dans le cercle restreint d'une cour d'école ou de bureaux, sentiment, dès lors qu'il n'y a plus de privilèges, qu'il n'y a plus de vie privée³, que le cloisonnement est achevé et que se sont effacées les frontières entre vie privée et vie publique⁴ Alors qu'il ne s'agit dans un sens - psychiatrique - que d'une phase nécessaire au développement de (l'estime de) soi et dans l'autre - sociologique - d'un moyen d'être identifié par son groupe de référence

Être affecté

En outre, nous portons aujourd'hui un nouveau regard sur notre rapport au corps Le dualisme se fait aussi sentir au niveau épistémologique : la place du corps dans les processus intellectuels n'a que peu été étudiée Pourtant, on doit à des courants comme le constructivisme (Piaget) ou la pragmatique (Bateson) l'identification d'une communication non verbale, ou encore d'une articulation entre l'affectif et le cognitif l'idée d'une incorporation des processus de symbolisation et la part déterminante que peut tenir le corps face à l'esprit

Evidemment, il faut aussi prendre en compte les progrès réalisés par l'imagerie médicale, qui ont fait ressortir l'activation de zones cérébrales selon l'activité mentale de l'individu On sait notamment depuis les travaux du neurologue A. Damasio le rôle que les émotions jouent dans la construction du raisonnement Ainsi se sédimentent des travaux ayant d'abord une portée thérapeutique avant d'en arriver à une dimension psychosociologique

Du « care » à la curation

Des lors que convergent des processus affectifs et décisionnels, il faut s'attendre à voir converger également des phénomènes issus de sphères sociales distinctes : la vie affective, l'espace professionnel,

le marché et la sphère publique s'irriguent mutuellement Rien de bien nouveau, comme le signale I. Berrebi-Hoffman⁵ « *Force est de constater que, dans nos mondes contemporains, il y a de l'intime dans le travail, de l'intervention de l'État et de la sphère publique dans les familles, et de l'intime convoqué dans la sphère publique et politique Les frontières entre le public et l'intime se redéfinissent* »

Trois questions pour finir ce rapide parcours historique et notionnel : si l'on reconnaît la perméabilité des sphères privée, professionnelle et publique, cela suffit-il pour autant à autoriser le coup de cœur documentaire en entreprise ou sur le Web ? Et cette approche correspond-elle à ce qu'on range dans la pratique de la curation ? Enfin, dans quelles mesures ces considérations déplacent-elles le problème sur l'identité du curateur ?

Les nouvelles pratiques sociales liées à l'information numérique et aux services web ont largement été étudiées dans le champ scientifique et il a été montré en quoi le statut d'auteur était redéfini, interrogeant la légitimité d'un amateur s'exprimant dans un espace professionnel ou public (voir par exemple les travaux d'Evelyne Broudoux ou le texte d'Olivier Le Deuff dans ce dossier)

Le point de convergence des nombreuses définitions de la curation est l'idée d'une sélection parmi la masse informationnelle collectée par le veilleur Soit l'on considère la curation comme une reorganisation d'un catalogue (ce que font les *museum curators*) autour d'un axe de pertinence, et l'on s'interrogera alors sur les critères de sélection employés (y compris à travers un algorithme), considérant que cette approche rationnelle est motivée (c'est-à-dire mue par des émotions) Soit l'on considère la curation comme une éditorialisation autour d'un centre d'intérêt, auquel cas ce sont les éléments de la vie affective qui sont soumis à rationalisation

Roger T. Pedauque explique en quoi « *le privé est publicisé* »⁶ dans la mesure où les documents sont des « objets transitionnels » entre des espaces de communication privée et publique, tout à la fois espaces de production et de réception⁷ Dans ce sens, nous pensons que, après les blogs ou la gestion de la réputation dont parlait déjà Pedauque et dans lesquels il voyait une hybridation des pratiques documentaires, la curation pourrait être une pratique professionnelle de redocumentarisation enrichie non pas tant par des métadonnées que par des éléments relevant de la sphère privée et de la vie affective •

2 Voir les intellectuels contemporains traitant de l'individu : P. Ricœur, C. Taylor, U. Beck, A. Giddens, C. Lasch, Z. Bauman, A. Ehrenberg, J.-C. Kaufman, M. Castells, etc.

3 D. Boyd, 'Privacy is a Privilege', *Apophenia*, 21 juillet 2005, http://www.zephoria.org/thoughts/archives/2005/07/21/privacy_is_a_privilege.html

4 Comme le revendiquent les dirigeants de Google (E. Schmidt) ou de Facebook (M. Zuckerberg)

5 I. Berrebi-Hoffmann, « Les métamorphoses de l'intime », *Empan*, 2010, vol. 1, n° 77,

p. 13-17, <http://www.cairn.info/revue-empn-2010-1-page-13.htm>

6 R. T. Pedauque, « Document et modernités », in R. T. Pedauque, *Le Document à la lumière du numérique. Forme, texte, médium. Comprendre le rôle du document numérique dans l'émergence d'une nouvelle modernité*, C&F Éditions, 2006

7 R. Odin, *Les espaces de communication. Introduction à la semiopragmatique*, Grenoble : PUG, 2011